

**PROMOTION
DE LA LITTÉRATURE EN SUISSE**

**Mesures des pouvoirs publics
Panorama 2011**

Berne, décembre 2013

Sommaire

INTRODUCTION	3
1. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS	4
2. CONTRIBUTIONS PAR BÉNÉFICIAIRES	
Autrices et auteurs	6
Traductrices et traducteurs	7
Maisons d'éditions	8
Manifestations littéraires	9
Institutions littéraires	10
Librairies	11
Autres soutiens	12
3. CONTRIBUTIONS PAR NIVEAU POLITIQUE	
Confédération	13
Cantons	14
Villes	17
4. DÉTAILS DES CONTRIBUTIONS	20
CONCLUSION	23
ANNEXE	
Questionnaire	26

INTRODUCTION

En octobre 2010, un atelier consacré à la promotion de la littérature suisse s'est tenu sous les auspices communs de l'Office fédéral de la culture (OFC), de la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC), de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) et de la fondation Pro Helvetia (PH). Le but était de discuter des possibilités de coordination de l'encouragement sélectif de la littérature et d'explorer des pistes pour l'avenir. Il est vite apparu que cela ne serait guère possible sans une vue d'ensemble claire des mesures actuelles d'encouragement et des moyens qui y sont consacrés. Les différences terminologiques et catégorielles n'étaient pas non plus de nature à faciliter la compréhension et la coordination entre les diverses institutions d'encouragement.

En 2011 se constituait ainsi le groupe de travail « politique de la littérature » qui regroupait des représentants de l'OFC, de PH, de la CDAC et de la CVC¹. Ce groupe de travail a élaboré à l'intention des cantons, des villes et des institutions fédérales un questionnaire² utilisant une terminologie et des catégories clairement définies. Il a ensuite invité les destinataires à remplir et retourner ce questionnaire à l'OFC pour évaluation avant la fin du mois d'août 2013. À la même période, et malgré la mobilisation de la branche, le refus du prix fixe du livre lors de la votation du 11 mars 2012 a secoué le paysage littéraire suisse³. Cette situation a encore renforcé la nécessité d'un panorama des mesures d'encouragement à la littérature et les attentes qui lui étaient liées.

Le taux de réponse au questionnaire a été plus que satisfaisant puisque, à côté de l'OFC et PH, tous les cantons et une grande majorité des villes consultées ont répondu. Le questionnaire était adressé aux villes faisant partie de la CVC ainsi qu'à un certain nombre d'autres villes consultées à la demande des cantons⁴.

Le « panorama 2011 » offre un instantané de la situation telle qu'elle se présentait cette année-là : il chiffre la part des budgets culturels des villes, des cantons et de la Confédération consacrés à la promotion de la littérature en 2011. Les contributions provenant d'autres budgets (formation, économie) ne sont en revanche pas prises en compte, pas plus que les contributions privées à la promotion de la littérature. Les cantons romands n'ont pas mentionné l'argent provenant de la loterie romande (LORO)⁵. On précisera également qu'en raison du programme prioritaire « Moving Words 2009–2012 » les contributions financières de Pro Helvetia aux activités de traduction étaient plus élevées en 2011 qu'elles ne le sont actuellement, et ne sont pas vraiment représentatives.

La terminologie du questionnaire a été précisée pour éviter toute ambiguïté. De plus, les réactions de la scène littéraire au panorama de 2006⁶ ont incité à ne pas prendre en compte la promotion des bibliothèques et des archives littéraires dans la mesure où celles-ci sont plus directement rattachées au domaine du patrimoine culturel qu'à celui de la création artistique. Une comparaison entre le panorama 2006 et le panorama 2011 est donc très difficile. D'autant plus que le nombre de cantons et de villes qui ont répondu au questionnaire n'est pas le même et que les questions ont été reformulées. Le panorama 2011 est en fin de compte plus précis et plus parlant que celui de 2006.

On précisera que les données de la Confédération (OFC et PH) datent de l'année précédant l'entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement de la culture (LEC) et qu'il n'est par conséquent pas fait mention dans les chiffres concernant la Confédération des nouvelles mesures de soutien mises en œuvre entre-temps, notamment les prix et la promotion de la relève.

1 Le groupe était formé par : Christine Chenux (OFC) et Angelika Salvvisberg (PH) pour la Confédération ; Aline Delacrétaz (BE) et Nathalie Unternährer (NW, puis LU) pour les cantons ; Madeleine Herzog (St-Gall) et Dominique Berlie (Genève) pour les villes. Secrétariat et coordination assurés par l'OFC.

2 Le questionnaire a été affiné suite aux prises de position de l'association Autrices et Auteurs de Suisse (AdS) et du Schweizer Buchhändler- und Verleger-Verband (SBVV), l'association professionnelle des libraires et éditeurs de la Suisse alémanique.

3 La Loi fédérale sur la réglementation du prix du livre (LPL) du 18 mars 2011 a été rejetée en votation populaire le 11 mars 2012 par 56,1% de la population suisse. Mais la votation a marqué une fracture très nette entre les cantons francophones (qui avaient accepté la LPL à une large majorité) et les cantons germanophones. Le canton TI, de son côté, a refusé la LPL à une courte majorité.

4 La ville de Lugano n'a indiqué que le montant total de ses subventions à la littérature (86 000 francs) et ne figure donc pas dans les tableaux.

5 La Société de la Loterie de la Suisse romande est une association. Elle reverse l'intégralité de ses bénéfices directement à des institutions d'utilité publique – sociale, culturelle, de recherche ou sportive – en Suisse romande. Les montants alloués sont attribués pour 50% au prorata du nombre d'habitants de chaque canton et pour 50% au prorata des mises qui y sont jouées.

6 Le panorama 2006 esquissait le large éventail des mesures cantonales, fédérales et des villes en faveur de la promotion du livre, bibliothèques comprises (*Panorama des mesures publiques destinées à la promotion du livre*, Rapport, Berne, OFC, 2008).

1. CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS

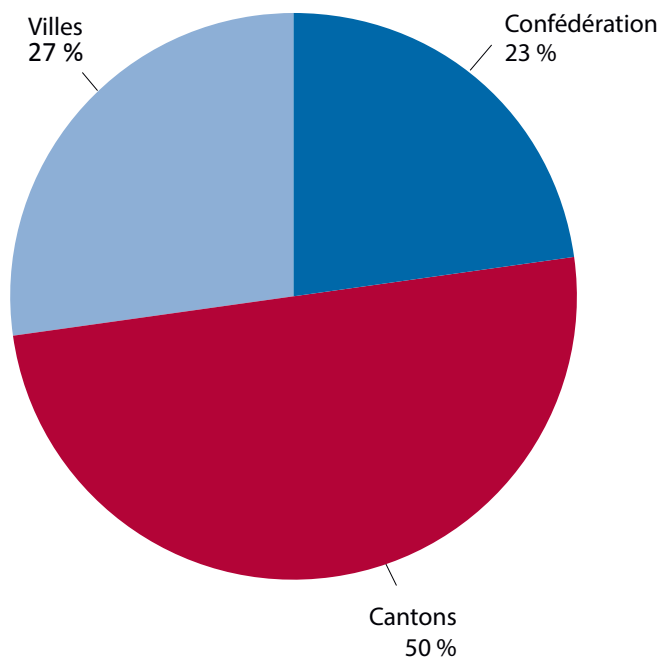
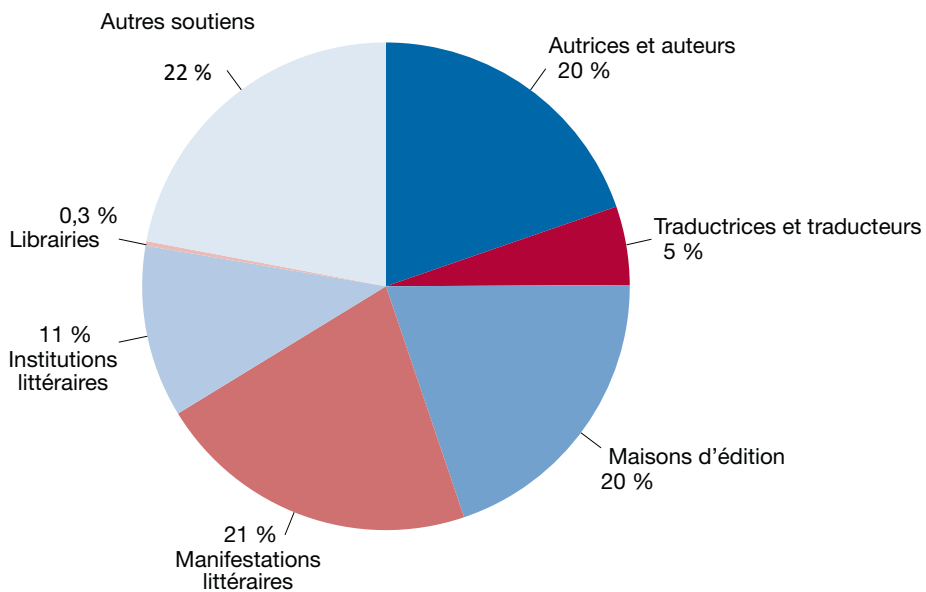
	Conf.	Cantons	Villes	TOTAL	
Soutien aux autrices et auteurs (pas de livres scientifiques ou techniques)					
Contributions à la création	600'000	869'600	170'250	1'639'850	
Atelier / résidence en Suisse	0	43'500	14'000	57'500	
Atelier / résidence à l'étranger	53'054	79'000	4'500	136'554	
Contribution à une association d'auteurs	450'130	102'720	16'800	569'650	
Autres	0	11'781	12'500	24'281	
Prix (pour une œuvre publiée)	0	139'500	123'000	262'500	
Distinctions (pour l'ensemble d'une œuvre)	0	103'754	85'000	188'754	
Autres prix	0	38'800	35'000	73'800	
Tournées de lecture (frais de voyage et/ou honoraires)	214'814	163'000	2'500	380'314	
Mentorat	19'450	43'000	0	62'450	
Soutien aux jeunes auteurs	0	45'150	2'500	47'650	3'443'303
Soutien à la traduction*					
Contribution à la traduction (subsides directs aux traductrices et traducteurs)	94'000	83'500	0	177'500	
Subsides aux éditeurs pour la traduction	391'000	13'000	10'000	414'000	
Atelier en Suisse	36'000	18'000	0	54'000	
Atelier à l'étranger	41'054	16'000	0	57'054	
Prix (pour une œuvre publiée)	0	0	0	0	
Distinction (pour l'ensemble d'une œuvre)	0	20'000	0	20'000	
Formation continue et mentorat	178'723	0	0	178'723	901'277
Soutien à l'édition					
Aide à la publication d'ouvrage(s)	130'000	1'295'183	417'100	1'842'283	
Contribution à la Collection ch	0	47'313	0	47'313	
Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.)**	899'000	155'500	58'050	1'112'550	
Contribution à des maisons d'édition (catalogue, aide structurelle, etc.)	0	91'100	311'000	402'100	
Prix et bourses (collections, gros projets, etc.)	0	39'000	25'000	64'000	3'468'246
Soutien à des manifestations littéraires					
Lectures publiques (y compris lectures en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature)	275'770	1'234'154	860'240	2'370'164	
Ateliers d'écriture, workshops, expositions	82'000	53'000	1'235'900	1'370'900	3'741'064
Soutien aux institutions littéraires					
Contribution à des institutions littéraires (bibliothèques exclues)	0	1'044'574	943'775	1'988'349	1'988'349
Soutien aux librairies					
Soutien en faveur des librairies locales	0	13'100	40'000	53'100	53'100
Autres soutiens					
Soutien à des revues littéraires	207'950	189'700	8'066	405'716	
Contribution pour publications numériques et e-books	8'000	0	0	8'000	
Contribution pour des essais***	182'300	2'510'460	265'011	2'957'771	
Autres	95'892	275'328	99'048	470'268	3'841'755
TOTAL	3'959'137	8'738'717	4'739'240	17'437'094	

* 2011 n'est pas une année représentative pour la promotion de la traduction chez Pro Helvetia, en raison des crédits supplémentaires mis à disposition dans le cadre du programme «Moving Words». Le budget qui est consacré à la traduction chez Pro Helvetia est normalement d'environ 300'000 francs, soit moins que la moitié des chiffres de 2011. Pro Helvetia soutient en plus les traductions suisses à l'étranger à hauteur de 400'000 francs.

** Dans le cadre de « Moving Words », entre 2009 et 2012, Pro Helvetia a conclu des contrats de prestations avec les éditeurs et a alloué 210'000 francs à la promotion éditoriale. Il s'agit d'un crédit supplémentaire qui ne sera plus à disposition à l'avenir.

*** Voir page 12.

Contributions des pouvoirs publics en pourcentage



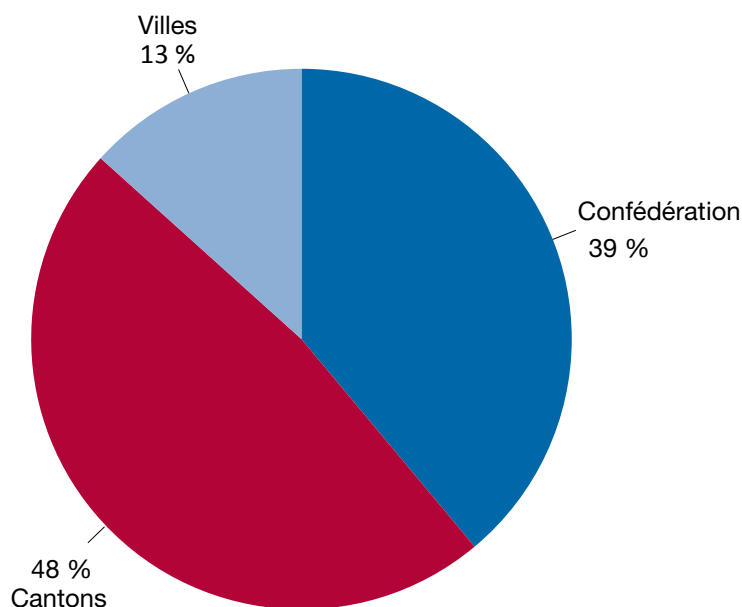
2. CONTRIBUTIONS PAR BÉNÉFICIAIRES

Autrices et auteurs

Les autrices et les auteurs jouent bien évidemment un rôle essentiel dans le paysage littéraire suisse. Les soutiens qui leur sont alloués s'élèvent à un montant de 3'435'303 francs, couvert à 48 % par les cantons (1'639'805 francs), à 39 % par la Confédération (1'337'448 francs) et à 13 % par les villes (458'050 francs)⁷. Par rapport au budget des subventions publiques destinées à la littérature, la contribution directe aux autrices et auteurs correspond à 20 % du montant global.

Le soutien aux œuvres en cours d'élaboration se taille la part du lion : il se monte à 1'639'850 francs, soit 48 % du total alloué aux autrices et auteurs. Une autre part (450'130 francs, soit 13 %) va à l'association Autrices et Auteurs de Suisse (AdS)⁸. Les prix et les distinctions sont plutôt le fait des cantons (en particulier BE, ZH, VS, NW, TG, JU, TG) et des villes (Zurich, Berne, Genève, Saint-Gall et Soleure), avec 516'254 francs, soit 15 % du soutien aux autrices et auteurs⁹. Par contre, à l'exception de la ville de Genève, ce sont la Confédération et les cantons qui soutiennent les frais liés aux lectures publiques, avec 380'314 francs, équivalant à 11 %. Quelques autres cantons ou villes financent des lectures, par exemple dans les écoles, mais pas sur leur budget culturel, raison pour laquelle ces dépenses n'apparaissent pas ici.

Soutien aux autrices et auteurs	
Confédération	1'337'448
Cantons	1'639'805
Villes	458'050
Total	3'435'303



⁷ Ces chiffres ne comprennent pas tous les soutiens indirects qui arrivent aux auteurs à travers des institutions ou des manifestations littéraires, par exemple sous forme d'honoraires.

⁸ En ce qui concerne les chiffres donnés par les cantons (surtout BE et GR) et la Ville de Genève, les bénéficiaires ne sont pas l'AdS, mais plusieurs associations locales d'auteurs.

⁹ Depuis 2012, l'OFC attribue chaque année des prix littéraires : les Prix fédéraux de littérature (consacrés à des œuvres parues dans l'année littéraire écoulée) et les Prix suisses de littérature (distinctions pour l'ensemble d'une œuvre littéraire – création, traduction – ou pour la médiation). Le crédit destiné aux prix – qui prévoit aussi la promotion des livres primés – s'élève à 800'000 francs par année.

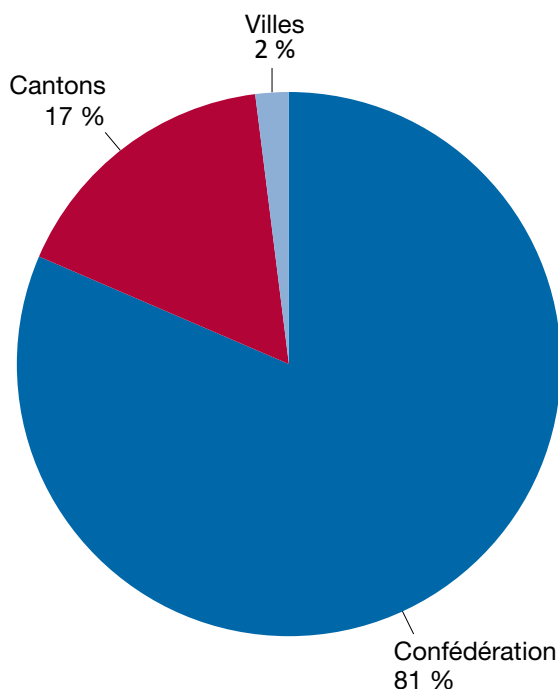
Traductrices et traducteurs

Dans notre pays plurilingue, la traduction revêt incontestablement une grande importance pour les échanges culturels. Mais on a souvent tendance à oublier que la traduction littéraire est en soi un processus de création qui mérite d'être estimé et honoré comme tel. Malgré cela, les soutiens destinés à la traduction littéraire sont modestes, avec 909'277 francs, c'est-à-dire 5 % du budget global destiné à la littérature. Ces soutiens proviennent pour la plupart, et plutôt naturellement, de la Confédération, notamment de Pro Helvetia, qui alloue 740'777 francs, soit 81 % du budget total consacré aux traducteurs. 2011 n'est cependant pas une année représentative chez Pro Helvetia dans la mesure où des crédits supplémentaires ont été engagés dans le cadre du programme «Moving Words»¹⁰. Normalement, le budget que Pro Helvetia destine à la traduction en Suisse correspond environ à 300 000 francs, soit moins de la moitié du chiffre de 2011.

Les 46 % de ce budget (414'000 francs) constituent des contributions aux traductions versées aux éditeurs qui paient avec cet argent les honoraires des traductrices et des traducteurs. Le reste est par contre destiné directement aux traductrices et aux traducteurs sous plusieurs formes : soutien à la formation continue et au mentorat (178'723 francs, 20 % du budget pour les traducteurs), contributions directes aux traductrices et aux traducteurs (177'500 francs, un autre 20 %), ateliers en Suisse ou à l'étranger (111'054, 12 %).

Il est surprenant de constater qu'en 2011 les pouvoirs publics semblent n'avoir attribué que très peu de prix à des traductrices et à des traducteurs¹¹. C'est d'autant plus étonnant quand on pense à l'importance de la traduction pour la compréhension culturelle en Suisse. Aucun prix pour une œuvre traduite à part les 20'000 francs alloués par le canton de Nidwald pour l'ensemble de son œuvre. Cela équivaut à 3 % du budget pour les traductrices et les traducteurs et à 0,2 % du budget global des soutiens à la littérature. D'ailleurs, les conditions dans lesquelles travaillent aujourd'hui les traductrices et les traducteurs – il suffit de penser aux tarifs – sont souvent insatisfaisantes. De plus, les traductions publiées devraient pouvoir compter sur une meilleure diffusion.

Soutien aux traductrices et traducteurs	
Confédération	740'777
Cantons	150'500
Villes	18'000
Total	909'277



¹⁰ PH attribue en plus des contributions à des éditeurs étrangers pour des traductions de livres suisses. Ces contributions – qui représentent près de 400'000 francs – ne sont pas prises en compte dans le présent rapport.

¹¹ À noter qu'à partir de 2012 l'OFC peut attribuer un prix annuel (Prix suisse de littérature) pour distinguer un travail dans le domaine de la traduction. En 2013 le prix a été attribué au festival Babel, qui s'engage dans le domaine de la traduction.

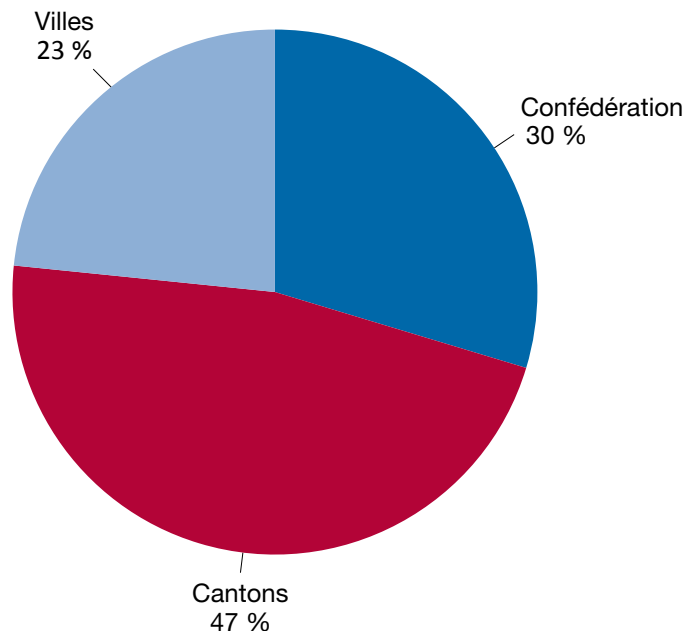
Maisons d'édition

La situation des maisons d'édition est quelque peu particulière. Selon les chiffres, les soutiens publics aux éditeurs correspondent à 3'468'246 francs, soit 20 % de toutes les subventions publiques à la littérature. Ce montant est couvert à 47 % par les cantons¹², 30 % par la Confédération et 23 % par les villes.

Le soutien le plus conséquent (1'842'283 francs, 53 %) va directement – en tant que contribution aux coûts d'impression – à la production de livres. Un autre soutien important est celui alloué à la promotion (1'112'550 francs, 32 %). Il faut par contre préciser qu'une partie substantielle de ce dernier soutien n'est pas destinée directement aux éditeurs, mais à leurs trois associations (657'000 francs) pour soutenir leur présence aux foires du livre à l'étranger. De plus, dans le budget 2011 figurent des crédits supplémentaires et uniques pour 210'000 francs, mis à disposition dans le cadre du programme «Moving Words»¹³.

Tout cela permet de relativiser le montant apparemment élevé des soutiens à l'édition: au-delà du financement destiné à la production de livres et de la promotion (qui se concentre – comme on a vu – sur les foires internationales), il reste aux éditeurs des contributions pour 466'000 francs (13 %). Le soutien aux structures des maisons d'édition est très modeste¹⁴. Plusieurs éditeurs suisses luttent aujourd'hui pour leur survie. Et pourtant il est fondamental pour le paysage littéraire suisse que le monde de l'édition soit sain et performant dans toutes les régions linguistiques de Suisse: cela favorise la diversité et l'accès à la littérature pour un public toujours plus vaste. Un modèle de soutien structurel donnerait à ces importants acteurs culturels une plus grande aisance dans le travail culturel¹⁵ qui est le leur en plus de la production de livres. Surtout, les éditeurs se retrouveraient, grâce à ce soutien, dans une position plus favorable pour affronter les défis du numérique.

Soutien à l'édition	
Confédération	1'029'000
Cantons	1'628'096
Villes	811'150
Total	3'468'246



12 Le canton TI soutient l'édition avec 507 015 francs, soit 31 % de tous les soutiens cantonaux à l'édition.

13 Entre 2009 et 2012, PH a conclu avec les éditeurs des contrats de prestations pour la promotion de traductions et titres originaux.

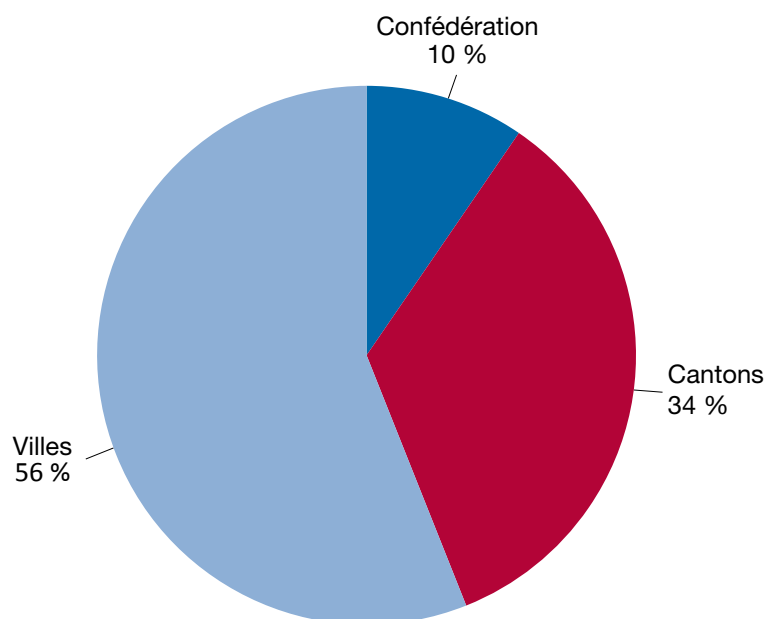
14 La Ville de Genève – très active sur le front de la promotion à l'édition – a instauré un programme de convention de subventionnement avec les éditeurs (en parallèle au soutien à l'élaboration des projets).

15 Par exemple le travail «immatériel» d'un éditeur, qui dépasse la production singulière et spécifique d'un livre : choix d'un texte, lectorat critique, consultation avec les autrices et les auteurs, etc.

Manifestations littéraires

Comme pour les autres domaines artistiques, la littérature a aussi ses *events*, ses manifestations, dont le succès va sans cesse croissant. A ces occasions, tous les acteurs de la branche (autrices et auteurs, traductrices et traducteurs, éditeurs, spécialistes, etc.) vont à la rencontre du (grand) public. Les manifestations sont généralement très ancrées dans le lieu où elles se tiennent, même si leur importance est suprarégionale. La répartition des soutiens publics, qui se montent à 3'741'064 francs, soit 21 % du budget global destiné à la littérature, reflète cette situation: la participation la plus importante provient des Villes et des cantons, avec respectivement 2'096'140 francs et 1'287'154 francs, tandis que l'apport de la Confédération est plus modeste, avec 357'770 francs. Les contributions de la Confédération se concentrent sur les quelques festivals d'envergure suprarégionale. En ce qui concerne les Villes, il s'agit de la rubrique la plus soutenue (44 % du budget total des Villes). Toutefois, il faut remarquer que 88 % de ces soutiens sont couverts par deux Villes, Zurich et Genève, avec respectivement 1'260'900 francs et 581'200 francs.

Soutien aux manifestations littéraires	
Confédération	357'770
Cantons	1'287'154
Villes	2'096'140
Total	3'741'064

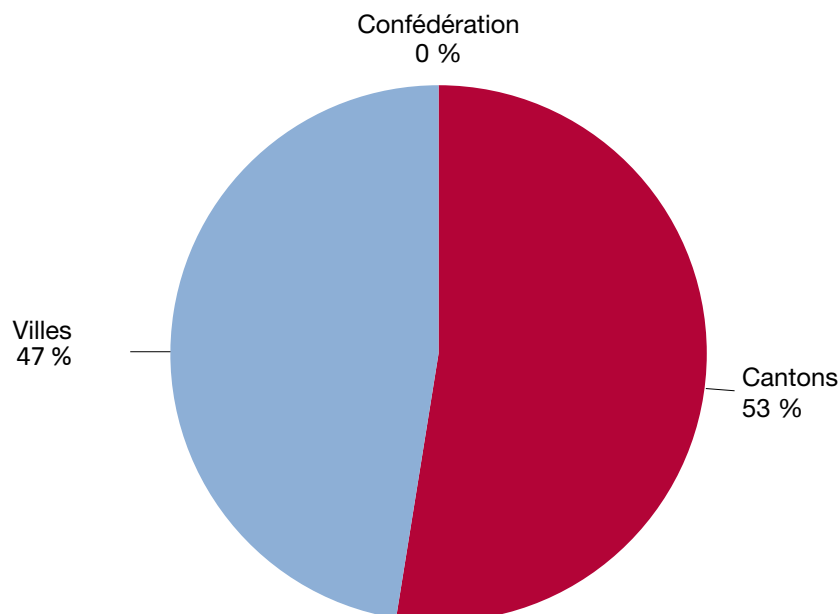


Institutions littéraires

Le total des subventions aux institutions littéraires (bibliothèques non comprises) est de 1'988'349 francs, soit 11 % du budget global destiné à la littérature. En raison de la forte attache géographique de ces institutions, la répartition ne concerne que les cantons et les villes, qui couvrent respectivement 53 % et 47 % du soutien. La Confédération n'entre pas en matière.

Les Villes et les cantons où s'est ouverte une maison de la littérature sont les plus impliqués. Les Villes de Zurich et Genève avec les cantons BS¹⁶, AG, ZH, GE fournissent ensemble 81 % du soutien. L'Institut littéraire de Bienne n'est pas pris en compte ici: il s'agit d'une Haute Ecole spécialisée (HES) et son financement se fait via le crédit de l'éducation.

Soutien aux institutions littéraires	
Confédération	0
Cantons	1'044'574
Villes	943'775
Total	1'988'349

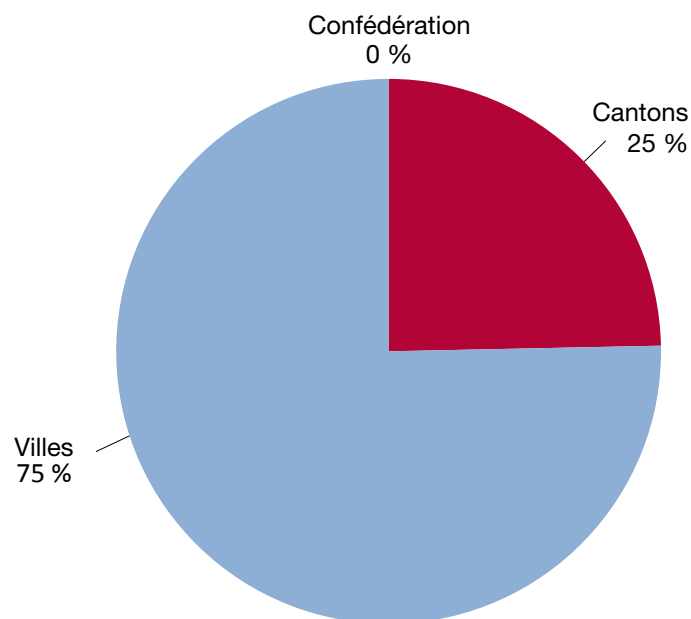


16 Les chiffres de la Ville de Bâle sont comptabilisés avec ceux du canton BS et figurent donc seulement dans le tableau des cantons.

Librairies

Les librairies – très ancrées dans un lieu précis – ne rentrent pas dans le circuit du financement public direct de la littérature, du fait surtout de leurs activités commerciales. Pourtant, elles influencent fortement la vie et la diversité du paysage littéraire de Suisse. La manière la plus courante qu'ont les collectivités publiques de soutenir les librairies est l'achat de livres par les commissions littéraires, les bibliothèques ou les écoles. Il s'agit principalement d'un soutien indirect, qui n'est pas toujours financé par les budgets culturels. Voilà pourquoi le montant du soutien est si modeste (53'100 francs, soit 0,3 % du budget global destiné à la littérature) et pourquoi il provient essentiellement d'une ville, Zurich, avec 40'000 francs. Les cantons de GE (10'000 francs) et d'UR (3'000 francs) assument la quasi-totalité du reste¹⁷.

Soutien aux librairies	
Confédération	0
Cantons	13'100
Villes	40'000
Total	53'100



17 Ces chiffres ne comprennent pas l'achat de livres (ni les achats de PH à destination des bibliothèques étrangères).

Autres soutiens (essais, revues littéraires, e-books)

Il peut paraître surprenant que cette rubrique soit celle dont le montant est le plus élevé. Ce chiffre s'explique par le soutien cantonal alloué aux essais et aux ouvrages spécialisés¹⁸, et par-là même à leurs auteurs et éditeurs. Ce soutien s'élève à 2'510'460 francs, soit 29 % du budget total des cantons et 14 % du budget global des subventions publiques. Il s'agit de la contribution la plus importante parmi celles octroyées par les cantons. Toutefois, il convient de noter que trois cantons (BS, ZH et SO) couvrent à eux seuls la moitié de ce montant. Le soutien de la Confédération et des Villes est plus modeste, avec respectivement 182'300 francs et 265'011 francs. Les essais et les ouvrages spécialisés ont été intégrés à la rubrique «Autres soutiens» pour les différencier des publications littéraires au sens strict.

Sous «Autres soutiens» figurent également les revues littéraires, soutenues modestement avec 468'716 francs (Confédération 44 %, cantons 54 % et Villes 2 %). Il faut souligner ici l'apport du canton du Tessin, qui représente à lui seul 92 % des subventions cantonales aux revues littéraires. La fonction des revues littéraires et le contexte dans lequel elles évoluent se sont sensiblement modifiés, mais leur importance fondamentale en tant que plateformes critiques et lieux privilégiés d'échanges reste inchangée. Mais dans leur forme traditionnelle les revues sont en danger et doivent se réinventer. Reste à savoir comment les soutenir au mieux dans cette entreprise.

Le soutien destiné aux publications en ligne et aux livres numériques se révèle lui dérisoire. Il s'élève au total à 8'000 francs, octroyés par la Confédération, soit 0,05 % du budget global destiné à la littérature. Dans une période de révolution numérique, il sera certainement nécessaire d'augmenter le montant qui leur est dévolu¹⁹.

Autres soutiens (total)	
Confédération	494'142
Cantons	2'975'488
Villes	372'125
Total	3'841'755

Essais	
Confédération	182'300
Cantons	2'510'460
Villes	265'011
Total	2'957'771

Revue littéraires	
Confédération	207'950
Cantons	252'700
Villes	8'066
Total	468'716

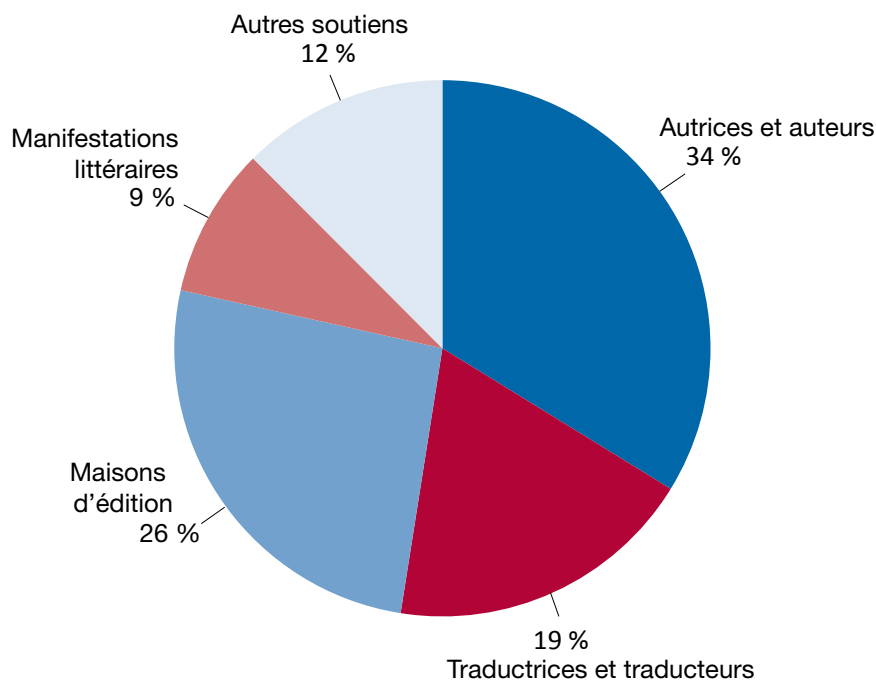
18 Essentiellement des recherches historiques et des monographies.

19 Depuis l'entrée en vigueur de la LEC, l'OFC et PH ont développé de nouveaux projets en matière numérique. Par conséquent, des fonds supplémentaires ont été mis à disposition.

3. CONTRIBUTIONS PAR NIVEAU POLITIQUE

Confédération (Office fédéral de la culture et Pro Helvetia)

Autrices et auteurs	1'337'448
Traductrices et traducteurs	740'777
Maisons d'édition	1'029'000
Manifestations littéraires	357'770
Institutions littéraires	0
Librairies	0
Autres soutiens	494'142
Total	3'959'137



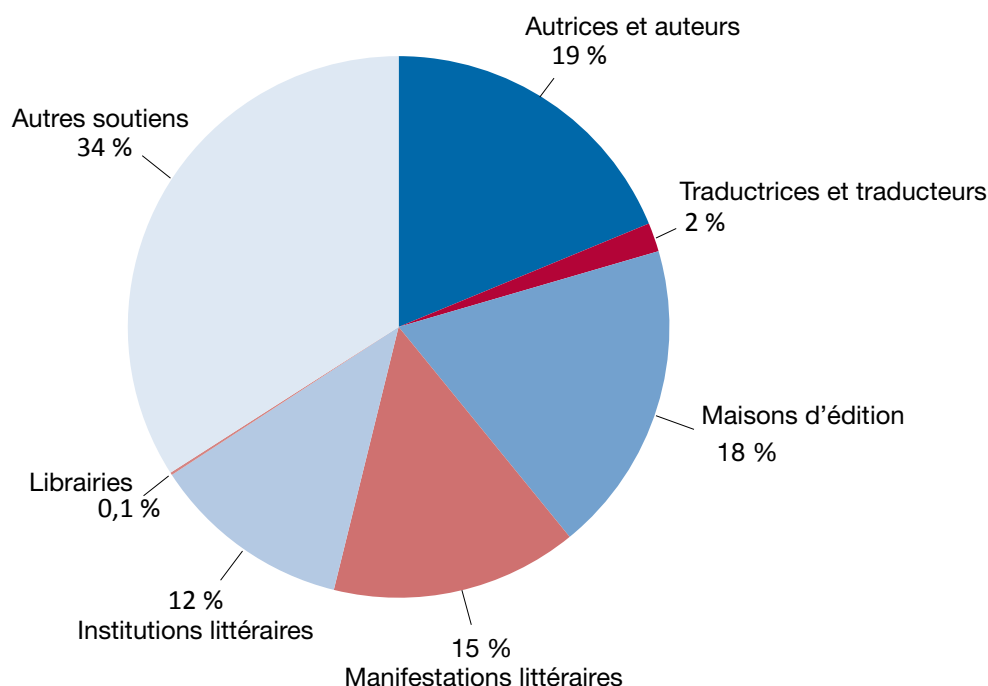
Avec sa contribution aux associations d'éditeurs (657'000 francs) et aux associations d'auteurs (450'130 francs), l'Office fédéral de la culture finance 19 % de la somme totale de la Confédération, le reste du financement étant assuré par Pro Helvetia avec 2'852'007 francs²⁰.

²⁰ Depuis 2012, avec l'entrée en vigueur de la LEC, les montants et la répartition des compétences entre l'OFC et PH ont subi des changements. «Moving Words» a en outre mis des ressources supplémentaires à la disposition de PH (cf. p. 4).

Cantons

Tous les cantons ont répondu au questionnaire.

Autrices et auteurs	1'639'805
Traductrices et traducteurs	150'500
Maisons d'édition	1'628'096
Manifestations littéraires	1'287'154
Institutions littéraires	1'044'574
Librairies	13'100
Autres soutiens	2'975'488
Total	8'738'717



Les critères d'attribution et les modalités de demandes diffèrent très considérablement d'un canton à l'autre de même que la dotation des divers instruments d'encouragement. Pour illustrer ce propos, voici un résumé des données fournies par les cantons.

Soutiens aux autrices et auteurs

somme totale: 1'639'805 francs

- **Contributions à la création :**
20 cantons allouent des contributions à la création.
- **Contributions à une association d'auteurs :**
12 cantons allouent des contributions à des associations d'auteurs.
- **Atelier en Suisse :**
3 cantons (AG, GE, TG) financent des séjours en atelier en Suisse.
- **Atelier à l'étranger :**
7 cantons financent des séjours en atelier à l'étranger.
- **Autres soutiens :**
3 cantons allouent des contributions à des auteurs au titre de la rubrique « Autres soutiens ». GE: « Pages ouvertes aux auteurs »; SZ: Zentralschweizer Literaturwettbewerb; ZG: contributions à des vernissages de livres.

- **Prix (pour une œuvre publiée):**
5 cantons (BE, GE, JU, VS, ZH) allouent un prix à une œuvre publiée.
- **Distinctions (pour l'ensemble d'une œuvre):**
8 cantons allouent un prix pour l'ensemble d'une œuvre.
- **Autres prix:**
3 cantons allouent d'autres prix sur la base d'une demande. NE: Prix de littérature du canton de Neuchâtel. NW et ZG: Zentralschweizer Literaturwettbewerb. ZG: Zentralschweizer Literaturwettbewerb.
- **Tournées de lecture (frais de voyage et/ou honoraires):**
4 cantons (GE, TG, VS, ZH) défrayent des tournées de lecture et/ou versé des honoraires dans ce contexte.
Ce montant relativement important de la somme totale des contributions aux auteurs s'explique notamment par la part de 150'000 francs du canton de Zurich.
- **Soutien aux jeunes auteurs:**
10 cantons soutiennent de jeunes auteurs.
- **Mentorat:**
Il s'agit d'un «programme de mentorat» du canton de Berne et du canton du Jura, institué en collaboration avec l'Institut littéraire suisse et qui s'adresse à des auteurs professionnels.

Soutien à la traduction

somme totale: 150'500 francs

- **Contribution à la traduction (subsides directs au traducteur):**
4 cantons (JU, GR, ZH, ZG) allouent des contributions de soutien à des traducteurs.
- **Subsides aux éditeurs pour la traduction:**
BE et VS allouent des contributions pour des traductions à des maisons d'édition.
- **Atelier en Suisse:**
VS met à disposition un atelier à un/une traducteur/trice, qui travaille actuellement sur une traduction en rapport avec l'espace alpin.
- **Atelier à l'étranger:**
NW met à disposition un atelier à l'étranger.
- **Prix récompensant l'ensemble de l'œuvre d'un traducteur:**
NW remet un prix à un traducteur pour l'ensemble de son œuvre.

Aucun canton n'attribue de «Prix pour un ouvrage publié» ni de soutien dans le domaine de la «formation continue et mentorat».

Soutien à l'édition

somme totale: 1'628'096 francs

- **Aide à la publication d'ouvrage(s):**
23 cantons financent des coûts d'impression.
- **Contributions à la Collection ch:**
Tous les cantons allouent des contributions aux coûts d'impression de la Collection ch. La Collection ch reçoit 82'000 francs des cantons en 2011. Cependant, une partie des subventions provient des crédits de la formation.
- **Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.):**
VD et GE soutiennent le «Salon du Livre et de la Presse».
- **Contributions à des maisons d'édition:**
GL, GR et JU allouent des contributions à des maisons d'édition.
- **Prix et bourses:**
TI et GE allouent des contributions pour des prix et des bourses.

Soutien aux manifestations littéraires

somme totale: 1'287'154 francs

- **Lectures publiques** (y compris lectures en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature):
24 cantons soutiennent les lectures publiques.
- **Ateliers d'écriture, workshops, expositions:**
5 cantons soutiennent des ateliers d'écriture, des workshops, des expositions (AR, BE, SG, UR, VD).

Soutien aux institutions littéraires

somme totale: 1'044'574 francs

14 cantons soutiennent des institutions littéraires.

Soutien aux librairies

somme totale: 13'100 francs

Dans la rubrique «Soutien aux librairies» seules ont été prises en compte les contributions en faveur des librairies locales, mais pas les achats de livres pour les écoles (qui rentrent dans les crédits de l'instruction publique) et pour les bibliothèques (crédits d'acquisitions des bibliothèques).

- **Soutien en faveur des librairies locales:**
3 cantons (GE, OW, UR) soutiennent les librairies locales.

Autres soutiens

somme totale: 2'975'488 francs

- **Contributions à des revues littéraires:**
5 cantons soutiennent des revues littéraires (AR, BE, OW, TI, VD).
- **Contributions pour des publications numériques et e-books:**
Aucun canton n'alloue de contributions pour des publications en ligne et/ou des e-books.
- **Contributions pour des essais:**
19 cantons allouent des contributions pour des essais et des monographies.

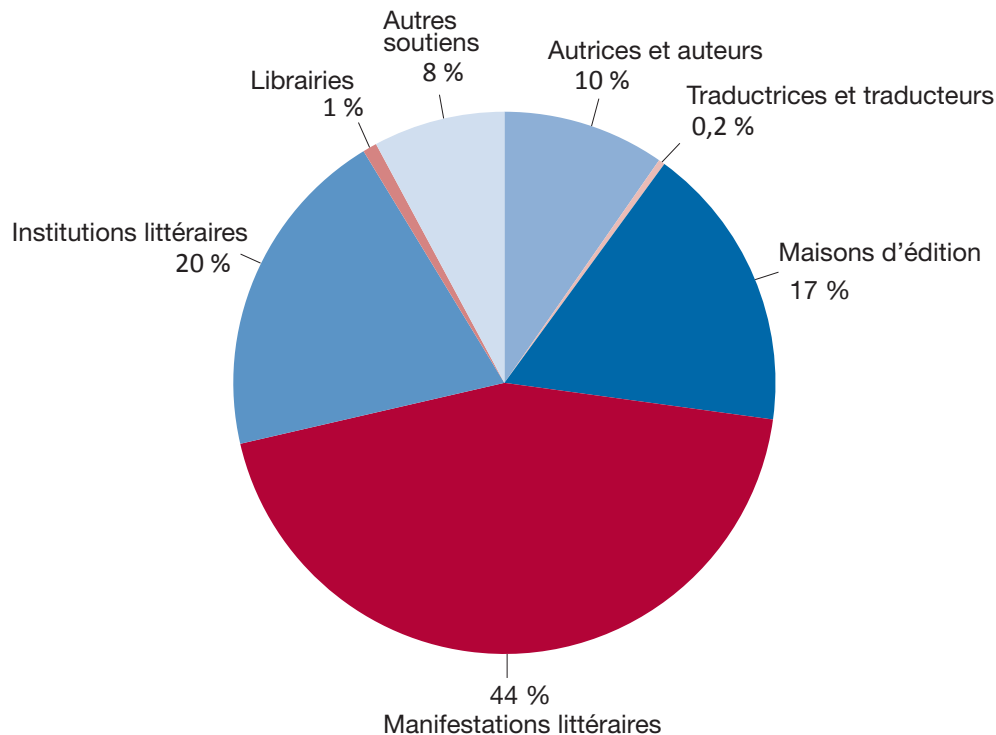
Cette rubrique constitue la plus grande part de «Autres soutiens»: les cantons soutiennent les essais et les monographies à hauteur de 2'499'460 francs. Le soutien le plus important vient du canton de Soleure avec 687'580 francs (entre autres pour le projet «Solothurnisches Orts- und Flurnamenbuch»), suivi du canton de Zurich avec 435'000 francs.

- **Cas particuliers:**
3 cantons investissent dans d'autres mesures de soutien. GL: Band für Kunstdenkmäler Kanton GL; VD: Chantier Ramuz; ZG: Theatertextförderung Zentralschweiz, Wettbewerb «Junge Dichter».

Villes

Trente Villes ont répondu au questionnaire.

Autrices et auteurs	466'050
Traductrices et traducteurs	10'000
Maisons d'édition	811'150
Manifestations littéraires	2'096'140
Institutions littéraires	943'775
Librairies	40'000
Autres soutiens	372'125
Total	4'739'240



Comme pour les cantons, les critères d'attribution et les modalités de demandes diffèrent aussi très considérablement d'une Ville à l'autre, de même que la dotation des divers instruments d'encouragement. Le résumé suivant des données fournies par les Villes illustre bien ce propos.

Soutien aux autrices et auteurs

somme totale : 458'050 francs

- **Contributions à la création :**
10 Villes allouent des contributions à la création à des auteurs.
- **Contribution à une association d'auteurs :**
5 Villes versent des contributions à des associations d'auteurs (Genève, Lausanne, Montreux, Pully, Sion).
Seules des Villes romandes soutiennent des associations d'auteurs.
- **Atelier en Suisse :**
Seule la Ville de Bienne soutient des séjours en atelier en Suisse en louant des ateliers pour trois auteurs.
- **Atelier à l'étranger :**
Seule la Ville de Genève soutient un séjour en atelier à l'étranger.

- **Autres soutiens:**
Langenthal et Coire financent des coûts d'impression sur la base de demandes d'auteurs.
- **Prix (pour une œuvre publiée):**
Genève, St-Gall et Zurich allouent un prix pour une œuvre publiée.
- **Distinction (pour l'ensemble d'une œuvre):**
Berne, Soleure et Zurich allouent un prix pour l'ensemble d'une œuvre.
- **Autres prix:**
Berne et Genève allouent des «prix spéciaux».
- **Tournée de lecture/frais de voyage et/ou honoraires:**
Genève soutient des tournées de lecture.
- **Mentorat:**
Les Villes ne financent pas de mentorat en 2011.
- **Soutien aux jeunes auteurs:**
La Ville de Bienne soutient de jeunes auteurs.

Soutien à la traduction

somme totale: 18'000 francs

- **Subsides aux éditeurs pour la traduction:**
Genève verse des subsides à des éditeurs pour des traductions.

Dans la rubrique des subsides directs aux traductrices et traducteurs aucune autre contribution n'est allouée par les Villes.

Soutien à l'édition:

somme totale: 811'150 francs

- **Aide à la publication d'ouvrage(s):**
17 Villes allouent des contributions aux coûts d'impression d'ouvrages ou d'œuvres complètes.

A elle seule, Genève alloue 195'600 francs du total des 417'100 francs consacrés aux aides à la publication en 2011.
- **Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.):**
2 Villes (Genève et Soleure) financent des mesures de promotion.
- **Contribution à des maisons d'édition:**
Seules les Villes de Genève (265'000 francs) et de Lausanne (46'000 francs) allouent des contributions structurelles à des maisons d'éditions.
- **Prix et bourses:**
Genève attribue des prix et des bourses.

Soutien aux manifestations littéraires

somme totale: 2'096'140 francs

- **Lectures publiques (y compris lecture en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature):**

26 Villes soutiennent des manifestations littéraires.
- **Ateliers d'écriture, workshops, expositions:**

5 Villes (Baden, Fribourg, Genève, Yverdon-les-Bains et Zurich) financent de tels événements.

La contribution de la Ville de Zurich (1'200'000 francs) représente la plus grande part de la somme totale dans cette rubrique.

Soutien à des institutions littéraires

somme totale: 943'775 francs

13 Villes soutiennent des institutions littéraires. La contribution de la Ville de Zurich représente la plus grande partie de la somme totale avec 439'000 francs (subvention pour son Literaturhaus).

Soutien aux librairies

somme totale: 40'000 francs

Seules sont prises en compte les contributions aux librairies locales.

Seule la Ville de Zurich soutient les librairies locales (40'000 francs)²¹.

Autres soutiens

somme totale: 372'125 francs

- **Contributions à des revues littéraires:**

Bellinzone, Genève et Zoug allouent des contributions à des revues littéraires.

- **Contributions pour des essais:**

12 Villes allouent des contributions pour des ouvrages d'essais et des monographies.

- **Autres mesures de soutien:**

4 Villes investissent dans d'autres mesures de soutien; Horgen: Horgner Jahrheft; Winterthur: Neujahrsblatt der Stadtbibliothek, Jahrbuch, Kunstführer; Zürich: Writer-in-Residence Programm im Literaturhaus; Zug: Künstlerkataloge.

²¹ La Ville de Genève a entre-temps commencé à soutenir aussi les librairies.

4. DÉTAILS DES CONTRIBUTIONS

CONFÉDÉRATION

Soutien aux autrices et auteurs (pas de livres scientifiques ou techniques)	OFC	PH	TOTAL	
Contributions à la création		600'000	600'000	
Atelier / résidence en Suisse			0	
Atelier / résidence à l'étranger		53'054	53'054	
Contribution à une association d'auteurs	450'130		450'130	
Autres			0	
Prix (pour une œuvre publiée)			0	
Distinctions (pour l'ensemble d'une œuvre)			0	
Autres prix			0	
Tournées de lecture (frais de voyage et/ou honoraires)		214'814	214'814	
Mentorat		19'450	19'450	
Soutien aux jeunes auteurs			0	1'337'448
Soutien à la traduction*				
Contribution à la traduction (subsides directs aux traductrices et traducteurs)		94'000	94'000	
Subsides aux éditeurs pour la traduction		391'000	391'000	
Atelier en Suisse		36'000	36'000	
Atelier à l'étranger		41'054	41'054	
Prix (pour une œuvre publiée)			0	
Distinction (pour l'ensemble d'une œuvre)			0	
Formation continue et mentorat		178'723	178'723	740'777
Soutien à l'édition				
Aide à la publication d'ouvrage(s)		130'000	130'000	
Contribution à la Collection ch			0	
Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.)**	657'000	242'000	899'000	
Contribution à des maisons d'édition (catalogue, aide structurelle, etc.)			0	
Prix et bourses (collections, gros projets, etc.)			0	1'029'000
Soutien à des manifestations littéraires				
Lectures publiques (y compris lectures en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature)		275'770	275'770	
Ateliers d'écriture, workshops, expositions		82'000	82'000	357'770
Soutien aux institutions littéraires				
Contribution à des institutions littéraires (bibliothèques exclues)			0	0
Soutien aux librairies				
Soutien en faveur des librairies locales			0	0
Autres soutiens				
Soutien à des revues littéraires		207'950	207'950	
Contribution pour publications numériques et e-books		8'000	8'000	
Contribution pour des essais***		182'300	182'300	
Autres		95'892	95'892	494'142
TOTAL	1'107'130	2'852'007	3'959'137	

* 2011 n'est pas une année représentative pour la promotion de la traduction chez Pro Helvetia, en raison des crédits supplémentaires mis à disposition dans le cadre du programme «Moving Words». Le budget qui est consacré à la traduction chez Pro Helvetia est normalement d'environ 300'000 francs, soit moins que la moitié des chiffres de 2011. Pro Helvetia soutient en plus les traductions suisses à l'étranger à hauteur de 400'000 francs.

** Dans le cadre de « Moving Words », entre 2009 et 2012, Pro Helvetia a conclu des contrats de prestations avec les éditeurs et a alloué 210'000 francs à la promotion éditoriale. Il s'agit d'un crédit supplémentaire qui ne sera plus à disposition à l'avenir.

*** Voir page 12.

CANTONS

	AG	AR	AI	BE	BL	BS	FR	GE	GL	GR	JU	LU	NE	NW	OW	SH	SG	SO	SZ	TG	TI	UR	VS	VD	ZH	ZG	TOTAL
Soutien aux autrices et auteurs (pas de livres scientifiques ou techniques)																											
Contributions à la création	130'000	10'000		48'500	57'500	57'500	7'500	20'500		60'000		12'600	38'000		4'000	15'000	47'500	57'000	16'000	30'000		5'000	30'000	25'000	198'000		869'600
Atelier / résidence en Suisse	27'000							10'000												6'500							43'500
Atelier / résidence à l'étranger	18'000	15'000		9'000										16'000									18'000		3'000		79'000
Contribution à une association d'auteurs				51'000			2'000			30'000	1'000	720	1'000	3'000	400					2'100		2'500	2'000			7'000	102'720
Autres								4'000												7'350						431	11'781
Prix (pour une œuvre publiée)				71'000				500			8'000												10'000		50'000		139'500
Distinctions (pour l'ensemble d'une œuvre)				10'000					5'000		15'000			20'000				10'000					20'000			3'754	103'754
Autres prix													4'000	3'000						14'000				15'000		2'800	38'800
Tournées de lecture (frais de voyage et/ou honoraires)								8'000												2'000			3'000		150'000		163'000
Mentorat				40'000							3'000																43'000
Soutien aux jeunes auteurs		14'000	1'000				4'000	4'000			4'500	3'500		1'500						650		2'000			10'000		45'150
																											1'639'805
Soutien à la traduction																											
Contribution à la traduction (subsides directs aux traductrices et traducteurs)										10'000	7'000														44'000	22'500	83'500
Subsides aux éditeurs pour la traduction				3'000																			10'000				13'000
Atelier en Suisse																							18'000				18'000
Atelier à l'étranger														16'000													16'000
Prix (pour une œuvre publiée)																											0
Distinction (pour l'ensemble d'une œuvre)														20'000													20'000
Formation continue et mentorat																											0
																											150'500
Soutien à l'édition																											
Aide à la publication d'ouvrage(s)	64'000	16'000	8'000	52'950	11'500	11'500	35'000	200'000	17'000		1'500	11'000	23'133	22'500	5'500		34'000	117'000	20'000	6'500	489'600	5'500	62'000	73'000		8'000	1'295'183
Contribution à la Collection ch							2'690	4'717	425		714	3'901	1'500				800		2'719	13'000	2'600	3'415	800	3'032	7'000		47'313
Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.)								73'000																82'500			155'500
Contribution à des maisons d'édition (catalogue, aide structurelle, etc.)									11'500	60'000	19'600																91'100
Prix et bourses (collections, gros projets, etc.)								25'000														14'000					39'000
																											1'628'096
Soutien à des manifestations littéraires																											
Lectures publiques (y compris lectures en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature)	19'700	14'500	2'000	58'354	106'450	30'000	5'000	250'000			25'000	9'000	9'200	6'000	25'000	49'000	25'500	136'500	23'300	14'150	171'500	15'000	27'000	146'500	40'000	25'500	1'234'154
Ateliers d'écriture, workshops, expositions		1'000		30'000														10'000				3'000		9'000			53'000
																											1'287'154
Soutien aux institutions littéraires																											
Contribution à des institutions littéraires (bibliothèques exclues)	200'000	2'000		68'866	350'000		100'000	3'108		7'500			1'000		2'500		68'500	12'500		45'000		5'000			178'600		1'044'574
																											1'044'574
Soutien aux librairies																											
Soutien en faveur des librairies locales								10'000							100								3'000				13'100
																											13'100
Autres soutiens																											
Soutien à des revues littéraires		2'000													1'000							175'200		11'500			189'700
Contribution pour publications numériques et e-books																											0
Contribution pour des essais		23'000	20'000	13'070	120'000	400'000			58'438	50'000	11'000	50'000		120'000		18'000	274'000	687'580		23'000	104'600	11'000		3'000	435'000	88'772	2'510'460
Autres				63'000					77'828												3'500			127'500		3'500	275'328
																											2'975'488
TOTAL	458'700	97'500	31'000	518'740	295'450	849'000	56'190	709'717	173'299	210'000	103'814	90'721	77'833	228'000	38'500	82'800	459'500	1'023'299	95'750	153'900	958'315	52'800	203'032	500'000	1'108'600	162'257	8'738'717

Comme le paiement se fait tous les deux ans, la moitié de la somme a été prise en compte

Rythme irrégulier

VILLES

	Aarau	Adliswil	Baden	Bellinzona	Bern	Biel-Bienne	Bülach	La Chaux-de-Fonds	Chur	Frauenfeld	Fribourg	Genève	Horgen	Köniz	Langenthal	Lausanne	Luzern	Montreux	Opfikon	Pully	Sion	Solothurn	St.Gallen	Uster	Vevey	Wädenswil	Winterthur	Yverdon-les-Bains	Zürich	Zug	TOTAL		
Soutien aux autrices et auteurs (pas de livres scientifiques ou techniques)																																	
Contributions à la création	4'500					2'500		10'000				8'000					5'000					1'750	500				2'000	10'000	126'000		170'250		
Atelier / résidence en Suisse						14'000																									14'000		
Atelier / résidence à l'étranger												4'500																			4'500		
Contribution à une association d'auteurs												10'300				2'500		2'000		1'000	1'000									16'800			
Autres								3'500							9'000															12'500			
Prix (pour une œuvre publiée)						8'000						25'000																80'000		123'000			
Distinctions (pour l'ensemble d'une œuvre)					30'000																							50'000		85'000			
Autres prix					5'000							30'000										5'000								35'000			
Tournées de lecture (frais de voyage et/ou honoraires)												2'500																		2'500			
Mentorat																														0			
Soutien aux jeunes auteurs						2'500																								2'500	466'050		
Soutien à la traduction																																	
Contribution à la traduction (subsidés directs aux traductrices et traducteurs)																															0		
Subsidés aux éditeurs pour la traduction												10'000																			10'000		
Atelier en Suisse																															0		
Atelier à l'étranger																															0		
Prix (pour une œuvre publiée)																															0		
Distinction (pour l'ensemble d'une œuvre)																															0		
Formation continue et mentorat																															0	10'000	
Soutien à l'édition																																	
Aide à la publication d'ouvrage(s)			21'000			2'000	11'500	1'000	8'000			195'600	5'000		72'000	15'000	5'000					4'000	4'500	10'500	1'000	28'500		5'000	27'500		417'100		
Contribution à la Collection ch																															0		
Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.)												57'550											500								58'050		
Contribution à des maisons d'édition (catalogue, aide structurelle, etc.)												265'000			46'000																311'000		
Prix et bourses (collections, gros projets, etc.)												25'000																			25'000	811'150	
Soutien à des manifestations littéraires																																	
Lectures publiques (y compris lectures en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature)	4'000	1'200	7'000	17'000		2'500	1'500	3'000	500		500	550'700	3'000	50'000	1'500	10'000	10'000	5'300	1'890	1'500		32'000	52'000	20'000	4'000	8'000	11'000	1'250	60'900		860'240		
Ateliers d'écriture, workshops, expositions			1'000								200	30'500				2'500													1'700	1'200'000		1'235'900	2'096'140
Soutien aux institutions littéraires																																	
Contribution à des institutions littéraires (bibliothèques exclues)	4'500	500			100'000	10'000						350'150	3'000				5'000							2'500			2'000	625	439'000	22'500	943'775	943'775	
Soutien aux librairies																																	
Soutien en faveur des librairies locales																													40'000		40'000	40'000	
Autres soutiens																																	
Soutien à des revues littéraires				66								5'000																		3'000	8'066		
Contribution pour publications numériques et e-books																															0		
Contribution pour des essais		3'000		7'400				10'000						20'000	4'000							5'500	3'111	16'000		10'000	110'000		71'500	4'500	265'011		
Autres					6'500							33'648															30'000		23'400	5'500	99'048	372'125	
TOTAL	13'000	4'700	29'000	24'466	135'000	48'000	1'500	14'500	25'000	8'000	700	1'569'800	44'648	70'000	14'500	133'000	35'000	12'300	1'890	6'500	12'250	45'611	88'500	23'500	32'500	18'000	160'000	13'575	2'118'300	35'500	4'739'240		

Comme le paiement se fait tous les deux ans, la moitié de la somme a été prise en compte

Rythme irrégulier

CONCLUSION

Les subventions publiques allouées par les trois échelons étatiques (Confédération, cantons et Villes) à la promotion de la littérature sont souvent de nature ponctuelle et composent un tableau très hétérogène. Il est évident que chaque échelon étatique possède non seulement ses propres instruments de promotion mais également ses propres critères et procédures d'évaluation, qui varient en fonction des perspectives des différents acteurs. Cela étant dit, l'établissement de ce panorama répondra à l'objectif de travail fixé au départ, à savoir clarifier l'organisation et la répartition futures des compétences entre les instances publiques. Les chiffres et les pourcentages pourront donc servir de base au développement d'une coordination plus efficace et systématique des activités.

Dans le détail, on notera que l'apport des cantons est très varié et qu'il dépend en grande partie de facteurs démographiques et sociaux. D'ailleurs, la part des six cantons les plus peuplés de Suisse représente presque la moitié (43 %) du total des dépenses des 26 cantons. En ce qui concerne les Villes, le discours est similaire, et encore plus marqué: les deux plus grandes villes de Suisse, Zurich et Genève, couvrent à elles seules 78 % du budget des Villes répertoriées. Mis à part ces facteurs évidents, il y a d'autres circonstances ou traditions différentes qui interviennent au niveau des cantons et des villes. Dans le cas des cantons, par exemple, la présence d'un prix littéraire (comme à BE) ou le soutien direct aux revues littéraires (comme au TI). Dans le cas des villes, on pourrait citer la présence de maisons de la littérature (comme à Genève ou à Zurich) ou de festivals (par exemple à Genève, Soleure, Bellinzone ou Köniz).

En général, les résultats du panorama montrent – cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant – qu'une certaine répartition s'impose déjà d'une façon plutôt naturelle. L'engagement des cantons et des Villes est plus élevé pour les activités ancrées localement. A titre d'exemple, on retiendra l'importance du soutien des cantons et des Villes **aux manifestations et aux institutions littéraires**. Ou encore le soutien des cantons aux publications d'**essais** et d'ouvrages spécialisés – essentiellement des recherches historiques et des monographies – qui sont souvent liés à un contexte spécifique et régional.

Dans un pays plurilingue tel que le nôtre, la Confédération joue un rôle particulier: elle soutient la diversité culturelle et les échanges, promeut le dialogue au-delà des frontières linguistiques et favorise l'accès à la littérature pour un public toujours plus vaste. Dans cette perspective, on relèvera l'importance fondamentale d'un domaine de la création littéraire: **la traduction littéraire**. Elle touche aux racines mêmes de l'identité suisse et à sa tradition d'échanges interculturels. Il n'est dans ces conditions guère étonnant qu'une grande partie des contributions allouées à la traduction littéraire vienne de la Confédération. Ces montants sont tout de même loin d'être satisfaisants pour une branche si importante dans le paysage littéraire suisse, en particulier quand on pense à la rémunération (actuellement trop basse) des traducteurs et à la promotion (actuellement trop faible) des œuvres traduites. D'autant plus que les chiffres de 2011 concernant la traduction sont bien supérieurs à la moyenne en raison du programme «Moving Words» de Pro Helvetia qui s'est achevé depuis. Il serait bon de lancer une réflexion à ce sujet.

Bien qu'ils soient plutôt bien soutenus par les trois échelons étatiques, rares sont **les autrices et les auteurs** qui peuvent vivre de leur plume en Suisse.

Les pouvoirs publics, à l'exception du canton du Tessin, s'engagent modestement en faveur des **revues littéraires**. Reste à voir comment renforcer leur rôle essentiel en tant que plateforme d'échanges, et comment les soutenir dans leurs efforts de renouvellement dans l'ère numérique.

La littérature suisse a besoin d'un monde de l'**édition** sain. Or bon nombre d'éditeurs se battent pour leur survie. Les soutiens qui leur sont destinés se révèlent surtout ponctuels, et concernent essentiellement des projets éditoriaux spécifiques. 13 % seulement des aides aux éditeurs (un petit 3 % du budget global pour la littérature) sont destinés à des soutiens structurels pour le travail «immatériel». Même dans ces conditions, les éditeurs jouent leur rôle d'acteurs culturels, qui se manifeste entre autres par des travaux critiques, par exemple la lecture et l'éventuelle publication d'écrivains débutants, par le choix d'un texte et son suivi, par un lectorat critique, sans oublier dans le meilleur des cas l'accompagnement des auteurs pendant toutes les étapes éditoriales. Découvrir et transmettre de nouveaux textes prend du temps et nécessite la connaissance d'autres langues. Publier de nouveaux auteurs ou des auteurs inconnus, n'est pas forcément immédiatement rentable. On peut donc se demander s'il ne serait pas opportun d'accompagner les soutiens ponctuels par un renforcement des soutiens structurels. D'autant plus qu'avec la révolution numérique, les éditeurs doivent trouver les ressources nécessaires pour suivre les développements technologiques.

En ce qui concerne la situation des **librairies**, il semble qu'il y ait une légère amélioration après des années difficiles, où plusieurs d'entre elles ont dû fermer. Mais il faut noter que même si elles représentent un important acteur culturel, surtout dans les activités de médiation, elles sortent du circuit des financements publics directs en raison de leur statut particulier et de leurs activités commerciales. C'est d'autant plus regrettable qu'elles doivent faire face à la concurrence accrue du commerce en ligne.

Les faiblesses actuelles de la promotion littéraire en Suisse apparaissent en filigrane du panorama. Les chiffres présentés sont un instrument de travail qui peut conduire à une amélioration du cadre des soutiens publics à la littérature suisse. Les bases d'une nouvelle coordination sont là.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE

pour les responsables culturels
des cantons et des villes

CANTON / VILLE PERSONNE DE CONTACT TÉLÉPHONE

DÉPARTEMENT COMPÉTENT ADRESSE E-MAIL

	Non	Oui	Procédure			Rythme			Critères			Montant de la contribution 2011
			Nomination	Sur dossier	Jury (commission)	Annuel	Bisannuel	Autre rythme à savoir	Domicilié dans le canton ou la ville oui/non	Originaire du canton ou de la ville oui/non	Autres (précisez)	
Soutien aux auteurs (pas de livres scientifiques ou techniques)												
Contributions à la création												
Atelier / résidence en Suisse												
Atelier / résidence à l'étranger												
Contribution à une association d'auteurs												
Autres												
Prix (pour une œuvre publiée)												
Distinctions (pour l'ensemble d'une œuvre)												
Autres prix												
Tournées de lecture (frais de voyage et/ou honoraires)												
Mentorat												
Soutien aux jeunes auteurs												
Soutien à la traduction												
Contribution à la traduction (subsides directs aux traductrices et traducteurs)												
Subsides aux éditeurs pour la traduction												
Atelier en Suisse												
Atelier à l'étranger												
Prix (pour une œuvre publiée)												
Distinction (pour l'ensemble d'une œuvre)												
Formation continue et mentorat												
Soutien à l'édition												
Aide à la publication d'ouvrage(s)												
Contribution à la collection ch												
Mesures de promotion (présence aux salons du livre, etc.)												
Contribution à des maisons d'édition (catalogue, aide structurelle, etc.)												
Prix et bourses (collections, gros projets, etc.)												
Soutien à des manifestations littéraires												
Lectures publiques (y compris lectures en bibliothèque) et manifestations littéraires (y compris festivals de littérature)												
Ateliers d'écriture, workshops, expositions												
Soutien aux institutions littéraires												
Contribution à des institutions littéraires (bibliothèques exclues)												
Soutien aux librairies												
Soutien en faveur des librairies locales												
Autres soutiens												
Soutien à des revues littéraires												
Contribution pour publications numériques et e-books												
Contribution pour des essais												
Autres												
Total des contributions octroyées par votre canton/votre ville en 2011												

Conception graphique: Joëlle Proz (graphic design, Lausanne)

Traductions: Michael Gautier, Matteo Ferrari

Renseignements: Office fédéral de la culture, Promotion de la littérature, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne,
literatur@bak.admin.ch